

Présidence : M Bernard VAILLANT

Membres présents: Eric AGEORGES, Marina BARBOTIN, Jean-Paul BURSON, Sébastien CHAIGNE, Jean-Paul CHAMOULAUD, Richard CORBIAT, Jean-Louis DAVID, Laurent FOUICHE, Jean-Marie FOURGEAU, Michel GOYON, Jean-Pierre MANOIR, Jean-Christophe MORAUD, Philippe PAULHAC, Dominique PETRY, Patrice POUCHARD, Jean-Louis PUAUD, Bruno RENON, Michel SALMON, Jean-Marie SARDAIN, Julien VARVOUX, Jean-Luc VERNET

Membres excusés: Thierry CALLUAUD, Philippe GOURAUD, Vincent PEIGNOT, Brice PLA, Jean-Paul RULLIER, Frédéric SUAU BALLESTER, Romuald VAILLANT

Membres absents: Alain MESNARD

Invités : Alexis BOUYE (Président C.O.C LA COURONNE), Catherine PORTEJOIE (Présidente A.S CHAZELLES)

Invité Absent : Stéphanie MILLET (Présidente F.C ROUILLAC)

Le PV n° 10 de la réunion du Bureau de la C.D.A en date du 27/04/2018 est approuvé sans observation.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Le Président salue la présence de Catherine PORTEJOIE (Présidente de l'AS CHAZELLES) et d'Alexis BOUYE (Président du C.O LA COURONNE) et les remercie d'avoir accepté l'invitation de la C.D.A.
Le Président remercie l'ensemble des membres de la C.D.A, les cooptés et les Personnels administratifs du District pour leur implication, leur disponibilité et le travail de qualité fourni au titre de la Saison 2017/2018.
Le Président sensibilise les membres et cooptés de la C.D.A sur la notion d'exemplarité, au premier rang duquel figure le devoir de réserve.

COMPOSITION DE LA CDA SAISON 2018/2019

- En application de l'article 5, paragraphe 4a, la Commission Départementale d'Arbitrage est nommée chaque saison par le Comité Directeur du District, la ou les associations d'arbitres
A ce titre, un appel à candidatures à été publié sur le site du District de Football de la Charente.

A ce jour, la Commission Départementale d'Arbitrage enregistre 30 candidatures. Ces candidatures seront proposées au Comité Directeur du District de Football de la Charente pour validation.

BILAN FORMATION CANDIDATS LIGUE

- Julien VARVOUX présente le bilan de la formation des candidats Ligue. La formation s'est déroulée de Novembre 2017 à Mai 2018. A l'origine, 14 candidats étaient inscrits à cette formation. Au fil des mois, certains candidats ont pris la décision de ne pas poursuivre cette formation. La C.D.A a présenté 7 candidats Ligue.
 - 3 Candidats R3
 - 2 Candidats AAR2
 - 2 Candidats J.A.RL'examen s'est déroulé sur le site du HAILLAN le dimanche 13 Mai 2018 et les résultats sont en cours d'exploitation.
Julien VARVOUX adresse ses remerciements à Michel SALMON pour son étroite collaboration lors de la Formation des candidats Ligue.

PRESENTATION DES TABLEAUX DE SYNTHESE (NOTATION DES ARBITRES)

- Jean-Marie SARDAIN présente à l'ensemble des membres de la C.D.A les différents tableaux qui sont utilisés comme base de travail pour l'élaboration des classements de fin saison.
Après avoir commenté et expliqué dans les moindres détails toutes les rubriques des tableaux respectifs, il propose aux membres de la C.D.A la validation de ceux-ci.
Les classements de fin de saison prennent en compte les notations « Pratiques », l'évaluation « Théorique », l'évaluation « Physique » et les points de la Charte de Bonne Conduite.

ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS AU TITRES DE LA SAISON 2018/2019

- Présentation des Effectifs pour la saison 2018/2019 qui prennent en compte la refonte des championnats, les fins et les choix de carrière décidées par les arbitres.

Arbitre « Départemental 1 » : 15 arbitres

Arbitre « Départemental 2 » : 18 arbitres

Arbitre « Départemental 3 » : 25 arbitres

Arbitre « Départemental 4 » : 45 arbitres
Arbitre « Assistant Départemental 1 » : 5 arbitres
Arbitre « Assistant Départemental 2 » : 4 arbitres
Arbitre « Assistant Départemental 3 » : 11 arbitres

La CDA rappelle que les effectifs arrêtés à l'issue des classements pourront être ajustés en fonction des besoins nécessaires à l'organisation des désignations dans le cadre de ces effectifs.

En l'état des connaissances des effectifs des différentes catégories, la CDA, s'entendant pour les seuls arbitres ayant été observés dans leur catégorie au cours de la saison selon les dispositions de son RI et classés à l'issue de cette saison, et en dehors des cas particuliers des arbitres ayant fait connaître leur choix de carrière et autres décisions de la CDA prise ou à prendre, décide des mouvements sportifs suivants :

Arbitre « Départemental 1 » : Avec l'obligation d'un effectif maximum de 15 arbitres.
Les arbitres classés aux 2 dernières places seront rétrogradés en catégorie « Départemental 2 ».

Arbitre « Départemental 2 » :
5 accessions

Les arbitres classés aux 2 dernières places seront rétrogradés en catégorie « Départemental 3 ».

Arbitre « Départemental 3 » :
5 accessions

Les arbitres classés aux 2 dernières places seront rétrogradés en catégorie « Départemental 4 ».

Arbitre « Départemental 4 » :
1 accession

Arbitre « Assistant Départemental 1 » :

Les arbitres classés aux 2 dernières places seront rétrogradés en catégorie « Assistant Départemental 2 ».

Arbitre « Assistant Départemental 2 » :
1 accession

Les arbitres classés aux 2 dernières places seront rétrogradés en catégorie « Assistant Départemental 3 ».

BILAN FORMATION INITIALE NOUVEAUX ARBITRES

- Au titre de la Saison 2017/2018, 29 nouveaux arbitres ont été formés.
14 Arbitres « Seniors » dont 1 Féminine
15 J.A.D dont 2 Féminines
La formule actuelle de la Formation Initiale s'avère être adaptée mais force est de constater que cette Formation est intensive (1 jour ½). Ce qui nécessite de mettre en

place un suivi particulier au profit des ces nouveaux arbitres.
De plus, les Formateurs ou Initiateurs en Arbitrage des C.D.A ne sont pas toujours conviés à ces formations. De ce fait, les nouveaux arbitres découvrent leurs Districts respectifs lors du contrôle écrit des connaissances, ce qui est préjudiciable au relationnel entre les formateurs et les nouveaux arbitres.

L'ETRA en étroite collaboration avec l'IR2F, vient d'élaborer le planning des formations au titre de la Saison 2018/2019.

Un courrier de sensibilisation à été adressé, par le secrétariat de la C.D.A, à l'ensemble des Présidents de Clubs.

De plus, un article sur ces formations à été publié sur le site du District.

A ce jour, 12 candidats sont pré inscrits.

BILAN DE LA FORMATION CONTINUE

- Julien VARVOUX, responsable de la section « Formation » présente le bilan des stages de formation continue dispensée au profit des arbitres « seniors » et « jeunes ».
Pour mémoire, l'effectif « Arbitres District » est de 161 arbitres.
Taux de participation aux stages :
D1 : 93,33%
D2 : 79,16%
D3 : 94,73%
D4 : 81,57%
D5 : 60%
AD1-AD2-AD3 : 89,47%
JAD : 83%

BILAN DES TESTS TAISA

- Jean-Luc VERNET présente le bilan des tests physiques « TAISA » au titre de la Saison 2018/2019.
112 arbitres ont participé au test physique qui était programmé le dimanche 08 Avril 2018.
Tous les arbitres présents ont réussi cette épreuve.
A l'issue de cette épreuve, il s'avère que celle-ci soit plus accessible que le test WERNERHELSEN.
De ce fait, Jean-Luc VERNET propose certaines modifications de cette épreuve.
Ces éventuelles modifications seront mises en place au titre de la Saison 2019/2020 en tenant compte des barèmes fixés par la C.R.A.

Une séance de rattrapage est programmée le dimanche 27 Mai 2018.

BILAN DES OBSERVATIONS

- Philippe PAULHAC, responsable des désignations des Observateurs dresse le bilan des observations au titre de la Saison 2018/2019.
En application du règlement intérieur de la C.D.A, les arbitres ont bénéficié de :
 - 3 Observations pour les arbitres D1 et D2
 - 2 Observations pour les arbitres D3, AD1, AD2 et AD3
 - 1 Observation et 1 accompagnement pour les arbitres D4 et D5Ce qui représente 240 observations et 61 accompagnements.

BILAN DES DESIGNATIONS

- Dominique PETRY, responsable des désignations « J.A.D » présente le bilan des désignations au titre de la Saison 2017/2018.
523 Désignations sur des rencontres « Jeunes » (Ligue et District)
135 Accompagnements
128 changements effectués
Pour mémoire, le nombre de J.A.D est de 29 au titre de la Saison 2017/2018.
- Richard CORBIAT, responsable des désignations « seniors » présente le bilan des désignations au titre de la Saison 2017/2018.
8700 Désignations sur des rencontres « Seniors » (Ligue et District)
1416 changements ou inversions effectués
Besoin en terme de désignations par WE : 143 arbitres.
Pour mémoire, le nombre d'arbitres « seniors » est de 130 au titre de la Saison 2017/2018.

STATUT DE L'ARBITRAGE

- Jean-Marie SARDAIN, Animateur de la Commission du Statut de l'Arbitrage dresse le bilan des clubs en infraction à la date de ce jour. 17 Clubs sont en infraction vis-à-vis du statut de l'arbitrage (1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année).

REGLEMENT INTERIEUR

- De part le fait de l'aménagement des nouvelles compétitions (suppression de la R4), le règlement intérieur doit-être modifié. A ce titre, un groupe de travail composé de Michel SALMON, Jean-Louis PUAUD et Laurent FOUCHE est constitué. Le règlement intérieur sera ensuite soumis à la C.R.A et fera l'objet d'une homologation par le Comité Directeur du District.

QUESTIONS DIVERES

- Michel GOYON, représentant de la C.D.A à la Commission de Discipline, déplore l'absence de rapport des arbitres lors d'incidents de jeu. Un rappel sera effectué lors de la réunion de fin de saison.
- Jean-Louis PUAUD s'étonne de la désignation d'un arbitre D4 sur une rencontre de D1. Le Président apporte les explications nécessaires à cet état de fait.
- Jean-Christophe MORAUD et Jean-Paul BURSON, responsables de l'exploitation des feuilles de match notent une nette amélioration dans l'élaboration de celles-ci. En revanche, ils constatent l'absence de la notification de rapport d'après match sur la FMI.
- Catherine PORTEJOIE et Alexis BOUYE remercient la C.D.A pour l'invitation à la C.D.A plénière de ce jour.

BLESSURES - MALADIE

- Yannick RABOUTE – certificat médical – Arrêt du 02 Mai au 15 Juin 2018
- Bastien THEIL – certificat médical – Arrêt du 30 Avril au 30 Juillet 2018
- Yacine EL CHERQUI – certificat médical – Arrêt du 25 au 29 Avril 2018
- Franck DARD – certificat médical – Arrêt du 19 au 20 Mai 2018
- Pierre FEVRIER – certificat médical – Arrêt du 11 au 31 Mai 2018

COURRIER DIVERS

- Courriel en date du vendredi 27 Avril 2018 de M. Etienne SUIRE - Arrêt arbitrage - Pris note
- Courriel en date du dimanche 29 Avril 2018 de Mlle Marion BLANLOEUIL – Arrêt arbitrage – Pris note

- Courriel en date du vendredi 04 Mai 2018 de M. Nicholas MURRAY – Arrêt arbitrage – Pris note
- Courriel en date du dimanche 06 Mai 2018 de M. Bastien THEIL - Demande de neutralisation de la saison 2017/2018 suite à blessure - un courrier lui sera adressé par le secrétaire de la C.D.A

CESSATION D'ACTIVITES

- Grégory GABILLARD
- David VAN DER HEIDE
- Sébastien PEYTOUREAU
- Etienne SUIRE
- Dimitri VASLIN
- Alexandre ROLLAND
- Marion BLANLOEUIL
- Nicholas MURRAY

La C.D.A les remercie pour les services rendus à l'arbitrage

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Président de la C.D.A
Bernard VAILLANT

Le Secrétaire
Laurent FOUCHE